

## **ESPER Ensemble Soutenir les Personnes Exclues ou Réfugiées.**

### **Bilan 2017 / 2023**

Notre association, s'est créée en mars 2017 à l'initiative de la paroisse St Benoît de Bron, de plusieurs paroissiens déjà investis dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté autour de notre curé Franck Gâcogne. L'objet d'ESPER :



- Accompagner des personnes en difficulté en particulier migrants et réfugiés sur la commune de Bron.
- Aider à mettre en œuvre la dignité de la personne, son insertion et son accès à l'autonomie.

Les mots **Accueillir, Protéger, Promouvoir et Intégrer**, largement inspirés par le Pape François, soutiennent l'équipe tout au long des actions.

A la demande de l'ACLAAM, la cellule diocésaine d'accueil des migrants à laquelle ESPER est affiliée, comme cinquante autres associations, nous avons recensé l'activité d'ESPER depuis sa création en tout début 2017. Les résultats ont mis en évidence l'importance du chemin parcouru. Aujourd'hui nous pouvons être fiers du travail accompli par toutes les personnes qui se sont succédé depuis le début.

**30 familles accueillies de 15 nationalités différents, 43 adultes et 45 enfants  
160 mois d'hébergement sur 3 lieux différents mis à disposition et qq  
hébergements tournant au domicile.  
9 situations régulières constatées à l'entrée ou obtenues.**

**Travail en réseau indispensable** : c'est tout un travail d'équipe, de connaissance et de coordination avec les partenaires locaux, administratifs, sociaux et associatifs.

Nous avons pu collaborer avec : Viffil SOS Femmes, Les camions du cœur, HFME, le PASS HFME (permanence d'accès au soin de santé), Solidarités anglicanes, RESF, IDEF, (la maison de l'enfance de Bron Parilly), Droit pour Tous, Secours Populaire, Le Foyer ND des Sans Abris, Habitat et Humanisme, le voisinage et les quartiers ...

#### **Les actions sur le terrain :**

- Écoute des demandes : réflexion collégiale sur les situations et orientation vers d'autres structures en cas de limite de compétence.
- Couverture en Assurance Responsabilité Civile des familles et Risques locatifs pour les hébergement mis à disposition grâce à notre adhésion à l'ACLAAM.
- Soutien scolaire, et apprentissage du français adulte
- Aide à la vie de tous les jours, (nourriture, hygiène, transport...)
- jusqu'à l'été 2022, Gestion du studio d'urgence des Essarts, (entretien, ravitaillement, fourniture et entretien du linge de maison...) Gestion de 2 appartements mis à disposition par des paroissiens. Organisation d'un hébergement tournant.
- Accompagnement physique ou financier : administrations, dossier et RDVS en Préfecture pour APS (Autorisation Provisoire de Séjour), ou bien CCAS (domiciliation postale), RDV médicaux, Resto du Cœur, avocat, ...
- Déménagements, emménagements des familles hébergées.

## **Communication :**

ESPER a développé une communication sur la Ville de Bron :

Participation au Forum des associations...tracts dans divers lieux de la Ville principalement dans les lieux de culte et dans le journal paroissial le Kaléidoscope...Et une représentativité en Mairie avec Monsieur le Maire ou adjoint et avec les services Sociaux qui ont donné lieu à plusieurs RDV.

Une petite subvention de la Mairie de 300€ a même été obtenue deux années.

Participation à plusieurs rencontres avec RESF, Secours Populaire et Droit pour tous. Et une action commune dans l'organisation d'une soirée théâtre très réussie.

**En cette fin 2023, on constate un nombre bien trop limité et qui se réduit de membres actifs bénévoles ne pouvant plus répondre à la demande d'accompagnement, l'absence d'hébergement d'urgence au cœur de l'action, et la faiblesse des structures spécialisées. Notre conseil collégial ayant aussi pris les avis de partenaires, en particulier de la Communauté du Chemin Neuf a admis qu'ESPER est arrivé au bout de son chemin et qu'il est raisonnable de prononcer sa dissolution.**

**Cette décision a été concrétisée lors de l'Assemblée Générale du 21 Décembre 2023 avec un vote à l'unanimité.**

**Mais, ce chemin parcouru est précieux. Il a permis de riches rencontres, fait naître de belles histoires et des solidarités précieuses. Des joies partagées mais aussi des peines parfois lorsqu'on se sent peu nombreux, démunis et trop limités dans nos réponses.**

**Aujourd'hui plus qu'une fin regrettée c'est une « Action de grâce » que nous voulons formuler pleine de remerciements et de reconnaissance pour celles et ceux qui ont « ESPERES » pendant ces 7 années.**

**Responsable de l'actif d'ESPER composé des dons des paroissiens, nous faisons confiance à l'ACLAAM pour recevoir le solde du compte. L'ACLAAM s'est engagée à redistribuer en totalité aux associations du réseau qui ont des difficultés financières pour mener à bien leurs actions.**

**Nous remercions chaleureusement tous les contributeurs durant ces années.**

**Le Conseil Collégial ESPER.**